

Droit d'alerte

La lettre d'information de **CIDEDECOS**

tiré à part - mars 2009

Le «Partage des profits» Ou comment continuer à faire baisser les salaires tout en donnant l'impression qu'on les augmente

Lilian Brissaud
Raphaël Thaller

Plan

- 1 - D'où viennent les profits ?
- 2 - La part des salaires dans la Valeur Ajoutée diminue-t-elle, oui ou non ?
- 3 - Le salaire n'est pas mort car il bouge encore
- 4 - A quoi servent aujourd'hui les profits réalisés ? Comment sont-ils utilisés ?
- 5 - Dans cette utilisation des profits, quelle place peut-on bien laisser aux salariés ?

Ainsi donc le Président a demandé un autre « partage des profits » : un tiers pour les salariés, un tiers pour les actionnaires et un tiers pour les investissements.

Une première remarque s'impose : les investissements sont décidés exclusivement par les actionnaires (ou leurs représentants) et ce afin d'accroître ... leurs profits futurs. La proposition du président aboutirait alors finalement à une répartition en deux-tiers pour les actionnaires (dividendes + investissements) et un tiers pour les salariés...

Mais passons et venons en à l'essentiel : d'où viennent les profits et à quoi servent-ils ?

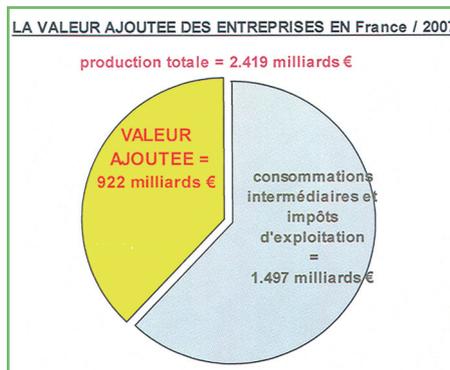
1- D'où viennent les profits ?

Les profits des entreprises sont (exclusivement) issus de la **valeur ajoutée**,

laquelle est produite (exclusivement) par la **mise au travail des salariés**.

La valeur ajoutée est d'abord **produite** puis elle est **répartie** :

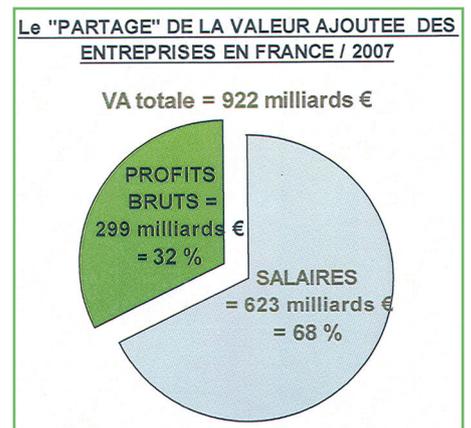
- La production de la valeur ajoutée (voir graphique 1)



graphique 1

En 2007, les entreprises ont généré en France 922 milliards d'euros de valeur ajoutée, à partir d'une production totale de 2.419 milliards € (voir note 1).

- Le « partage » de la valeur ajoutée (voir graphique 2)



graphique 2

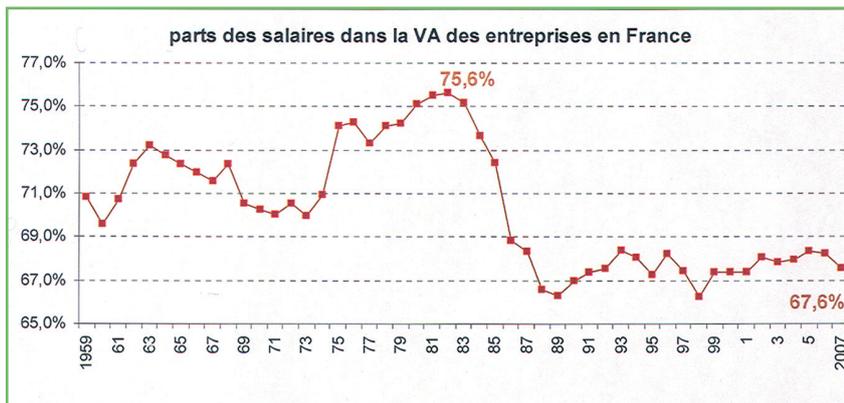
Cette valeur ajoutée produite est alors répartie entre les **salaires** d'une part, soit **68 %** en 2007, et les **profits** d'autre part, soit **32 %** de la VA.

Ce partage de la valeur ajoutée est évolutif : tantôt c'est la part des profits qui gagne, tantôt c'est la part des salaires. C'est la loi des vases communicants et elle est formelle : ce

qui est perdu d'un côté est repris de l'autre côté et inversement.

2- La part des salaires dans la Valeur Ajoutée diminue-t-elle, oui ou non ?

Ainsi en **1982** la part des salaires s'élevait selon nos calculs à **75,6 %** (contre 24,4 % pour les profits). On est donc parfaitement fondé à dire que **la part des salaires a diminué**² entre ces deux dates prises comme références (1982 et 2007), en dépit de la campagne actuelle visant à nier cette réalité (graphique 3).



(Données brutes INSEE / traitement et graphique CIDECOS)

graphique 3

Evidemment si l'on retient l'année **1960** comme référence, comme l'ont fait récemment Mme Parisot et la revue Alternatives Economiques, on constate que les salaires se situaient à cette époque vers **70 %** de la valeur ajoutée (donc les profits étaient à 30 %).

Ceux qui contestent l'existence d'une baisse de la part salariale prennent donc l'année 1960 comme référence car ils jugent que l'année 1982 était un « pic » non représentatif de ce qu'ils pensent être la « bonne » part des salaires, c'est-à-dire une part la plus basse possible ... ! Ils en tirent alors la conclusion que la part des salaires dans la VA n'a pas baissé et que **la hausse des années 70 n'était qu'un malencontreux accident à oublier d'urgence**.

En réalité, le partage des richesses, c'est comme au jeu du "tira à la corde" : **celui qui tire le plus fort l'emporte**. Dans les années qui ont suivi Mai 1968 (et oui !), les salaires ont augmenté significativement et la distribution des richesses s'est modifiée en leur faveur. Puis le **rapport de for-**

ce s'est inversé durant les années 80 et la part salariale s'est effondrée rapidement. Et depuis bientôt 20 ans maintenant, la part des salaires oscille bon an mal an entre 66 % et 68 %, en dessous du niveau des années 60.

On en tire une première conclusion : bien qu'étant à un niveau historiquement bas, **les salaires résistent encore**.

3- Le salaire n'est pas mort car il bouge encore

On en déduit une deuxième conclusion : si les salaires résistent malgré tout, c'est qu'ils peuvent trouver des **points d'appui** encore solides (des « fondamentaux ») :

- le **Code du travail** (qui encadre l'exercice du contrat de travail),
- les **Conventions collectives** (avec leurs grilles salariales),
- les **Cotisations sociales** (qui font partie du salaire et financent la protection sociale).

→ Et puis aussi les nombreux **conflits sociaux** qui ont lieu sur les salaires, non sans résultat.

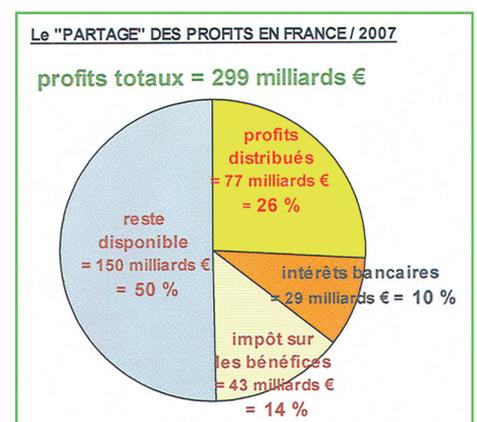
D'un côté, certains aimeraient bien **continuer à baisser la part des salaires** (afin d'augmenter la part des profits), mais pour cela il faut **vaincre ces résistances** ; d'un autre côté, on observe un **mécontentement salarial** grandissant.

La question posée est donc la suivante : **comment, à la fois, continuer à faire baisser les salaires (pour satisfaire les uns) tout en donnant l'impression qu'on les augmente (pour faire face au mécontentement des autres) ?**

C'est ici qu'intervient le fameux « partage des profits » présidentiel.

4- A quoi servent aujourd'hui les profits réalisés ? Comment sont ils utilisés ?

Les entreprises ont réalisé en 2007 près de 300 milliards d'€ de profits bruts. Elles les ont utilisés largement pour **rémunérer le capital** (voir graphique 4) :



graphique 4

Elles ont distribué à leurs **propriétaires** (ex : dividendes versés aux actionnaires) plus du quart des profits ; elles en ont également versé 10 % à leurs **créanciers** (banquiers ...) sous forme **d'intérêts**. Ce qui fait au to-

tal qu'un **gros tiers des profits est destiné à la valorisation du capital (propriétaires et créanciers)**.

Elles ont aussi payé **l'impôt** sur les bénéfices (comme les salariés paient l'impôt sur le revenu).
Il reste alors disponible, pour l'investissement, la moitié des profits soit 150 milliards (ce que l'on appelle **l'autofinancement**).

Or, dans le même temps, les entreprises auront investi pour 199 milliards d'euros. Il leur a donc fallu recourir à **l'emprunt** pour compléter l'autofinancement. **Ce n'est pas faute de profits que l'autofinancement est insuffisant : c'est à cause de la rémunération du capital**³.

5- Dans cette utilisation des profits, quelle place peut-on bien laisser aux salariés ?

Il n'est évidemment **pas question de toucher à la rémunération du capital ni à l'investissement**, ainsi que l'a clairement rappelé Mme Parisot.

Il ne resterait alors, pour « partager » quelque chose avec les salariés, que deux solutions :

→ La première, c'est la **baisse sinon**

la suppression de l'impôt sur les bénéfices⁴ (à la suite de celle de la taxe professionnelle). Cela augmenterait les profits à « partager » mais ce serait les contribuables (les salariés eux mêmes) qui paieraient cette « générosité ».

→ La deuxième solution consiste à **diminuer encore la part des salaires**, donc à augmenter celle des profits,

puis à en « restituer » une partie aux salariés par le « partage » des profits, par exemple sous forme **d'intéressement, c'est-à-dire sans cotisations sociales, ni règles collectives**.

Mais pour diminuer encore la part des salaires, il va falloir « taper » dans les fondamentaux : c'est la « rupture » (avec le modèle salarial qui prévalait jusqu'alors).■

Annexe : les inégalités de salaire (voir note 2 dans le texte)

	Salaire mensuel (€)	Evol 1998-2006 (%)
0,01 % les mieux payés	83 410	68,9
0,1 % les mieux payés	28 661	35,8
1 % les mieux payés	10 844	18,3
5 % les mieux payés	5 831	10,6
10 % les mieux payés	4 477	8,2
90 % les moins bien payés	1 254	0,9

Source : Camille Landais, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », École d'économie de Paris, juin 2007

¹ On rappelle que VA = Production – consommations intermédiaires (matières, énergie, services achetés ...). Nous retenons ici uniquement la **valeur ajoutée des entreprises de l'industrie, des services et du commerce**, et non la totalité du Produit Intérieur Brut (PIB). Le PIB mesure la valeur ajoutée de toute l'Économie Nationale, qui regroupe, non seulement les entreprises que nous retenons ici, mais aussi le secteur public, les banques, les artisans, etc. D'autre part, nous avons également enlevé les **impôts d'exploitation** (comme la taxe professionnelle), de sorte que nous prenons bien la **Valeur ajoutée telle qu'elle se présente au partage entre salaires et profits, dans les entreprises**.

² Par ailleurs, il faudrait faire la différence importante entre les **très hauts salaires** et les **bas salaires**, avec un creusement des inégalités ainsi que le montre le tableau en Annexe.

³ Par exemple, on a appris dernièrement que les entreprises du CAC 40 ont décidé de verser à leurs actionnaires 64 % de leurs résultats.

⁴ On rappelle que l'impôt sur les bénéfices est de 33 %. Dans le passé, il était de 50 %.

Pour en savoir plus, lire les articles :

• Part des salaires : et pourtant elle baisse !

Michel Husson, 16 avril 2008

→ accessible sur le site <http://hussonet.free.fr/pourtant.pdf>

• La baisse tendancielle de la part salariale

Michel Husson, 23 septembre 2007

→ accessible sur le site <http://hussonet.free.fr/parvabis.pdf>

CIDECOS / 9, rue Puits Gaillot
BP 1116 69202 Lyon Cedex 01
Téléphone : 04 72 98 03 03 Télécopie : 04 72 98 03 00
E-mail : alerte@cidecos.com
Web : www.cidecos.com

Directeur de publication : Raphaël Thaller
Maquette : Josiane Nahon

Imprimé sur papier recyclé ISSN : 1956 - 7170